

>> COORDONNÉES

>> AMCSTI

Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle

Contact : Carole Grandgirard, Déléguée permanente de l'AMCSTI

36, rue Chabot Charny 21000 Dijon - France

Tél. : +33 (0)3 80 58 98 72

amcsti@cnam.fr - www.amcsti.fr

>> Le Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg

Contacts : Sébastien Soubiran, Chargé des politiques muséales du Jardin des sciences et président du conseil scientifique du congrès 2011

12, rue de l'Université 67000 Strasbourg

Tél. : +33 (0)3 68 85 05 17

s.soubiran@unistra.fr - <http://science-ouverte.u-strasbg.fr>

>> Le Vaisseau

Contacts : Laurent Schmitt, Directeur du Vaisseau

1 bis rue Philippe Dollinger BP 61037 - 67027 Strasbourg cedex 1

Tél. : +33 (0)3 88 44 44 00

laurent.schmitt@cg67.fr - www.levaisseau.com

>> Accès

Par le Tramway

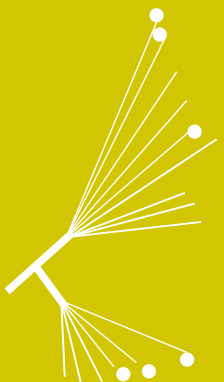
Tram C Gare Centrale → Direction Neuhof Rodolphe Reuss

Arrêt Université - bâtiment Atrium 16, rue René Descartes

Plan d'accès : <http://www.unistra.fr/plans/zoom/centre/b4/62/Index.html>

Retrouvez les informations pratiques sur le site Internet de l'AMCSTI : www.amcsti.fr

L'AMCSTI remercie ses partenaires financiers ainsi que ses deux co-organiseurs : *Le Vaisseau* et *le Jardin des sciences* - Université de Strasbourg pour leur soutien.



Mise en pages : C. Grandgirard, AMCSTI



LES SCIENCES DANS LA CULTURE :

UN TOURNANT ?

Campus Esplanade - Bâtiment Atrium

En collaboration avec

Le Vaisseau - Conseil général du Bas-Rhin
et le Jardin des Sciences - Université de Strasbourg

MERCREDI 29 JUIN
→ VENDREDI 1^{ER}
JUILLET 2011

La thématique

A compter de 2011, une partie importante des budgets alloués à la Culture scientifique technique et industrielle (Csti) du Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche est transférée à Universcience. Ce nouvel établissement né le 1er janvier 2010 de la fusion de deux établissements parisiens, Le Palais de la découverte et la Cité des Sciences, et de l'Industrie est placé sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication. La création d'Universcience comme « pôle national de référence » chargé du pilotage d'un réseau d'acteurs de Csti marque un tournant dans le mode de gouvernance et les objectifs portés par le développement d'actions de Csti.

Les changements sont déjà à l'œuvre et tangibles : mise en place des initiatives d'excellence «pour la Csti et l'égalité des chances», organisation d'un forum territorial de Csti, etc. D'autres institutions nationales patrimoniales comme le Conservatoire national des Arts et Métiers ou le Muséum National d'Histoire Naturelle sont aussi appelées à jouer un rôle central en Csti. **Ces changements s'inscrivent aussi dans des mutations plus profondes de la société :** crise économique, révolution numérique, nouvelles configurations des médias et des canaux de diffusion de l'information scientifique (réseaux sociaux, e-musée, etc.), controverses et crises sanitaires, montée en puissance des organismes de recherches et des universités dans l'agenda de la Csti ; ensemble d'éléments contextuels qui viennent interroger la Csti telle qu'elle est construite en France.

Le congrès de l'AMCSTI de 2011 souhaite offrir des moments d'échanges et de travail pour interroger nos propres pratiques et les objectifs qui portent nos actions dans le domaine de la Csti. L'enjeu est de mieux comprendre les mutations opérées aux cours des trente dernières années dans le domaine des politiques de Csti, des publics et des pratiques pour mieux se positionner et prendre une place active dans les changements qui s'opèrent aujourd'hui. Il s'agit d'aller au-delà de la démarche engagée dans le cadre du forum territorial de la Csti en septembre 2010 en soutenant une démarche plus réflexive et militante.

C'est un congrès participatif et opérationnel qui vous est donc proposé. Il permettra également à l'AMCSTI de faire le tour de ses adhérents, de leurs pratiques et de leurs attentes.



Le Programme

➔ LES ATELIERS

- Atelier A :** Les mutations en termes de politiques scientifiques
- Atelier B :** Les mutations en termes de public(s)
- Atelier C :** Les mutations en termes de pratiques de médiation

➔ MERCREDI 29 JUIN

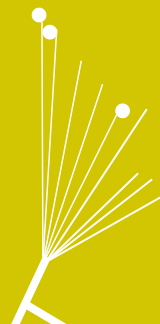
- >> 13h00-14h00 : Enregistrement des congressistes
- >> 14h00-16h30 : Assemblée générale ordinaire de l'AMCSTI
- >> 16h30-17h00 : Pause café
- >> 17h00-17h45 : Ouverture du congrès par la présidente de l'AMCSTI et les partenaires
- >> 17h45-18h45 : Séance d'introduction générale de la thématique (ouverte au grand public)
- >> 18h45-19h45 : Introduction en plénière de l'atelier A « Les mutations en termes de politiques scientifiques »
- >> 19h45 : Soirée libre

➔ JEUDI 30 JUIN

- >> 9h00-11h00 : Introduction en plénière de l'atelier B « Les mutations en termes de public(s) » et de l'atelier C « Les mutations en termes de pratiques de médiation »
- >> 11h15-12h30 : Travail des 6 groupes (2 groupes par ateliers)
- >> 12h45-14h00 : Déjeuner
- >> 14h15-17h00 : Travail des 6 groupes (2 groupes par ateliers)
- >> 17h15-19h00 : Réunion des clubs
- >> 19h30-20h30 : Remise des Diderot
- >> 20h30 : Dîner de Gala

➔ VENDREDI 1^{ER} JUILLET

- >> 9h00-12h00 : Restitution en plénière des ateliers selon les 6 groupes de travail et débat
- >> 12h00-12h30 : Clôture du congrès
- >> 12h30-14h15 : Déjeuner
- >> 14h15-16h45 : Visites de sites



29^e

Congrès

des professionnels

de la Csti



⇒ INSCRIPTION

Nom, prénom

Fonction

Organisme

Adresse

Code postal, Ville

Pays

Téléphone..... Mobile

Adresse électronique

⇒ FRAIS D'INSCRIPTION

(Pour toute inscription après le 14 juin, une majoration sera appliquée)

- Adhérents de l'Amcsti : **180 €** (210 € après le 14/06)
- Non adhérents : **260 €** (310 € après le 14/06)
- Jeunes acteurs de la Csti de moins de 30 ans dont la structure est adhérente : **100 €** (120 € après le 14/06)
- Gratuit** pour les étudiants (Inscription obligatoire, frais d'inscription et déjeuners offerts dans la limite des places disponibles)
- Séance introductive (Inscription obligatoire, accès libre et gratuit dans la limite des places disponibles)

>>> **TOTAL** €

⇒ MODE DE PAIEMENT

(Veuillez cocher la case correspondante)

- Chèque à l'ordre de l'Amcsti
- Virement au Crédit Industriel et Commercial,
code banque : 30066, code guichet : 10121, N° de compte : 00010374501, clef RIB : 69
- Mandat administratif ou bon de commande

TOUTE ANNULATION APRES LE 14 JUIN EST NON REMBOURSABLE

L'INSCRIPTION COMPREND

- L'accès à toutes les activités du congrès,
- Les déjeuners et le dîner de gala du jeudi 30 juin,
- La participation aux sessions et conférences,
- Les visites de sites.

INSCRIPTION AUX SESSIONS

- Ou Je souhaite participer à la session A
- Ou Je souhaite participer à la session B
- Ou Je souhaite participer à la session C

INSCRIPTION AUX REPAS

- Je souhaite participer au déjeuner du 30 juin
- Je souhaite participer au dîner de gala du 30 juin
- Je souhaite participer au déjeuner du 1er juillet

L'INSCRIPTION AUX VISITES DE SITES SE FERA SUR PLACE (1 CIRCUIT AU CHOIX)

VOTRE INSCRIPTION AU CONGRÈS EST À RETOURNER À L'ADRESSE SUIVANTE :

AMCSTI 36, rue Chabot Charny 21000 Dijon - France
Merci de garder une copie de votre inscription

TOUTE INSCRIPTION DOIT ETRE INTEGRALEMENT REGLEE QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DE JOURS DE PARTICIPATION

RÉSERVATION DE VOTRE HÔTEL

Des tarifs ont été négociés dans un certain nombre d'hôtels. Cette option est limitée dans le temps et nous vous encourageons fortement à réserver vos nuitées le plus rapidement possible.
Lors de votre réservation, merci de faire référence au Congrès de l'AMCSTI.
Liste des hôtels ayant des tarifs préférentiels : **informations auprès de l'AMCSTI (03 80 58 98 72)**

TOUTE ANNULATION APRES LE 14 JUIN EST NON REMBOURSABLE

